

Plan d'actions territorial Grand Est 2022 - 2024

Stratégie nationale pour les aires protégées 2030

SOMMAIRE

Introduction – Contexte	3
Bilan de la SCAP	4
Méthodologie d'élaboration du plan d'actions	5
Développer un réseau d'aires protégées résilient aux changements globaux	9
Accompagner la mise en œuvre d'une gestion efficace et adaptée du réseau d'aires protégées	20
Accompagner des activités durables au sein du réseau d'aires protégées	29
Conforter l'intégration du réseau d'aires protégées dans les territoires	38
Conforter la coopération internationale pour enrayer l'érosion de la biodiversité	44
Assurer la pérennité du réseau d'aires protégées	47
Conforter le rôle des aires protégées dans la connaissance de la biodiversité.	50

Introduction - Contexte

Adoptée en janvier 2021, la nouvelle stratégie nationale pour les aires protégées 2030 fixe l'ambition du gouvernement de constituer un réseau d'aires protégées de qualité et résilient face aux changements globaux. Pour la première fois, cette stratégie est unifiée pour la France hexagonale et les territoires d'outre-mer, et intègre à la fois les enjeux terrestres et maritimes.

La stratégie nationale pour les aires protégées 2030 repose sur deux piliers :

- Augmenter la couverture du territoire par les aires protégées en s'appuyant sur deux niveaux de protection : atteindre au total 30 % d'aires protégées, dont un tiers, soit 10 %, en protection forte. Les aires sous protection forte font l'objet d'une protection plus élevée (avec des leviers réglementaires de protection) afin d'y limiter ou supprimer les pressions engendrées par les activités humaines pouvant remettre en cause la pérennité des écosystèmes ;
- Assurer que toutes les aires protégées existantes bénéficient d'une gestion de qualité et sont bien intégrées au sein de leur territoire. Il s'agit de créer un réseau robuste d'aires protégées, efficaces, et interconnectées .

Le plan d'actions territorial Grand Est présente les actions qui seront mises en œuvre dans la région entre 2022 et 2024 . L'architecture du plan d'actions territorial reprend celle du plan national notamment les 7 grands objectifs ci après :

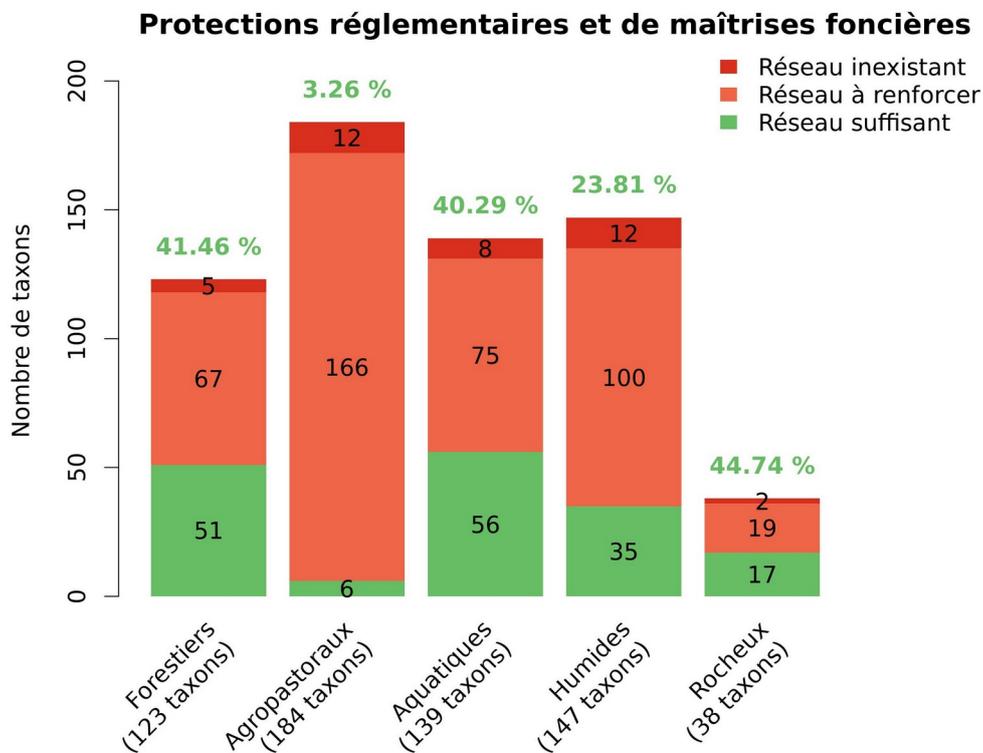
- **Développer un réseau d'aires protégées** résilient aux changements globaux
- Accompagner la mise en œuvre d'une **gestion efficace et adaptée** du réseau d'aires protégées
- **Accompagner des activités durables** au sein du réseau d'aires protégées
- Conforter l'**intégration** du réseau d'aires protégées dans les territoires
- Conforter la **coopération internationale** pour enrayer l'érosion de la biodiversité
- **Assurer la pérennité du réseau** d'aires protégées
- Conforter le rôle des aires protégées dans la **connaissance** de la biodiversité.

Bilan de la SCAP

Les trois anciennes régions avaient mené un travail important pour identifier les sites à protéger. Parmi les sites identifiés, 58 projets ont été retenus par le ministère comme potentiellement éligibles (PPE). Fin 2019, 22 projets avaient été réalisés et 12 projets étaient en cours.

La couverture du Grand Est en aires protégées sous protection forte atteignait 1,12 % (fin 2019). Les milieux aquatiques et forestiers sont mieux couverts par les aires protégées que les milieux ouverts et humides.

Le diagnostic patrimonial de l'UMS Patrinat montre que le réseau d'aires protégées en Grand Est est à renforcer pour de nombreux taxons notamment pour les taxons des milieux agropastoraux et humides.



Méthodologie d'élaboration du plan d'actions territorial

I. Méthode d'élaboration du plan d'actions et acteurs mobilisés

Une première version du plan d'actions a été élaboré au cours de l'été 2021 .

Ce travail a été réalisé par la DREAL et un premier cercle de partenaires à partir de mesures et actions issues de l'ensemble des stratégies en lien avec les aires protégées existantes au niveau national et régional (mesures obligatoires et complémentaires du premier plan d'action national, Stratégie Régionale Biodiversité, Territorialisation Grand Est du plan Biodiversité, etc.) et complété par des actions innovantes, pérennes, ou déjà initiées en Grand Est pouvant s'intégrer et être valorisées dans ce plan d'actions. Ce travail a également valorisé les résultats des ateliers qui ont eu lieu fin 2020 avec les gestionnaires de réserve et les animateurs Natura 2000.

Les partenaires habituels de la DREAL sur les aires protégées ont été associés à ce premier travail, à savoir :

- les membres du collectif régional biodiversité : Agences de l'eau, Région, OFB ;
- les 10 DDTs du Grand Est au titre de leur mission relative aux arrêtés préfectoraux de protection de biotope, de géotope ou d'habitats naturels ;
- les trois conservatoires d'espaces naturels du Grand Est ;
- les 6 parcs naturels régionaux ;
- le parc national ;
- l'ONF.

Cette première version a été enrichie par une consultation régionale au cours de l'automne 2021.

Sur la base de la première version du plan d'actions, les partenaires suivants ont été consultés dans le respect d'un principe de **recherche d'opérationnalité** et d'implication de la structure proposant toute action nouvelle :

- DRAAF ;
- 10 départements ;
- Safer Grand Est ;
- Centre régional de la propriété forestière (CRPF) du Grand Est ;
- le réseau des Communes forestières du Grand Est ;
- Conservatoire du littoral ;
- Fédération régionale des chasseurs du Grand Est ;
- France Nature Environnement Grand Est (FNE) ;
- Chambre régionale d'agriculture du Grand Est.

La nouvelle version a été soumise à un groupe de travail du CRB le 17 janvier 2022.

L'objectif de ce groupe de travail était de recueillir des propositions complémentaires. 77 personnes ont participé et ont émis ensemble 162 propositions. Ces propositions ont permis d'enrichir le plan d'actions. En parallèle, les actions ont été précisés et des indicateurs ont été définis.

Le plan d'actions territorial stabilisé a été soumis à l'avis du CRB le 29 juin 2022.

Le bureau du CRB a élaboré un projet d'avis qui a été amendé lors de la séance et a ensuite été voté.

Le plan d'actions territorial a été soumis à l'avis du CSRPN le 7 octobre 2022.

Le CSRPN regrette que le plan d'actions ne s'appuie ni sur un diagnostic préalable portant sur l'état des lieux des aires protégées actuelles et l'identification des enjeux du territoire régional en matière de protection de la biodiversité, ni sur une stratégie régionale qui en découlerait en matière de développement et de renforcement du réseau des aires protégées régionales. Le CSRPN a donc éprouvé des difficultés pour apprécier la cohérence entre le plan d'actions territorial et les enjeux relatifs au patrimoine naturel du Grand Est. C'est pourquoi le CSRPN émet un avis favorable sous conditions de :

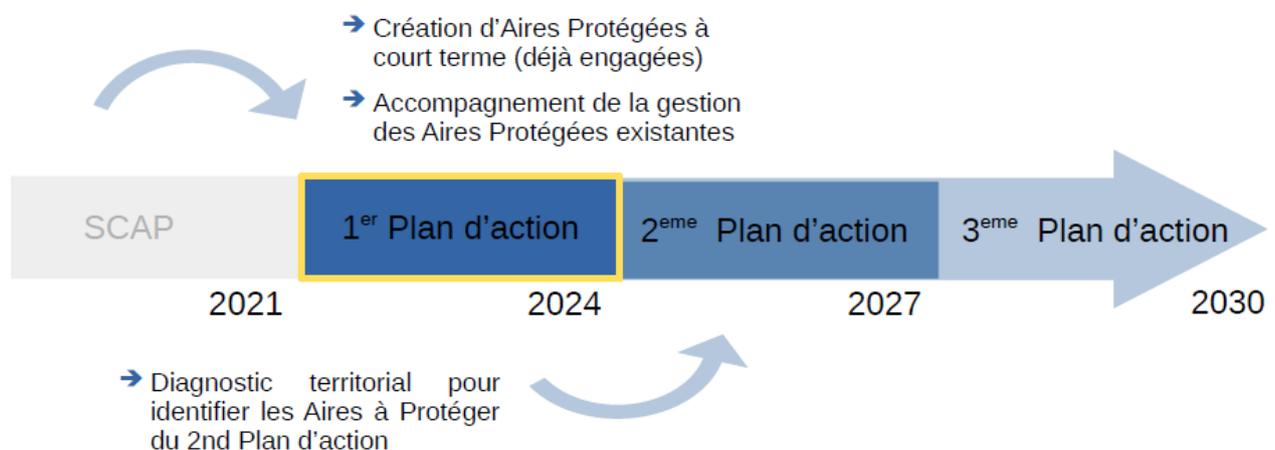
- réaliser prioritairement un diagnostic territorialisé de l'état des lieux des aires protégées et des enjeux en matière de protection de la biodiversité du territoire régional (cf. mesure 3 actuelle), afin notamment d'affiner les actions de développement et de renforcement du réseau des aires protégées (mesures 1 et 2 actuelles) ;
- formaliser un groupe de travail CSRPN/ État/Région pour préciser et compléter le plan d'actions territorial.

La DREAL a initié le travail sur le diagnostic patrimonial mais n'a pas réussi à le finaliser pour l'élaboration premier plan d'actions. Cette action est bien prévue de manière prioritaire dans le cadre du premier plan d'actions.

II. Précisions sur le contenu de ce 1^{er} plan d'actions et sur le diagnostic territorial à venir pour identifier de nouveaux secteurs à protéger

Le premier plan d'actions comprend :

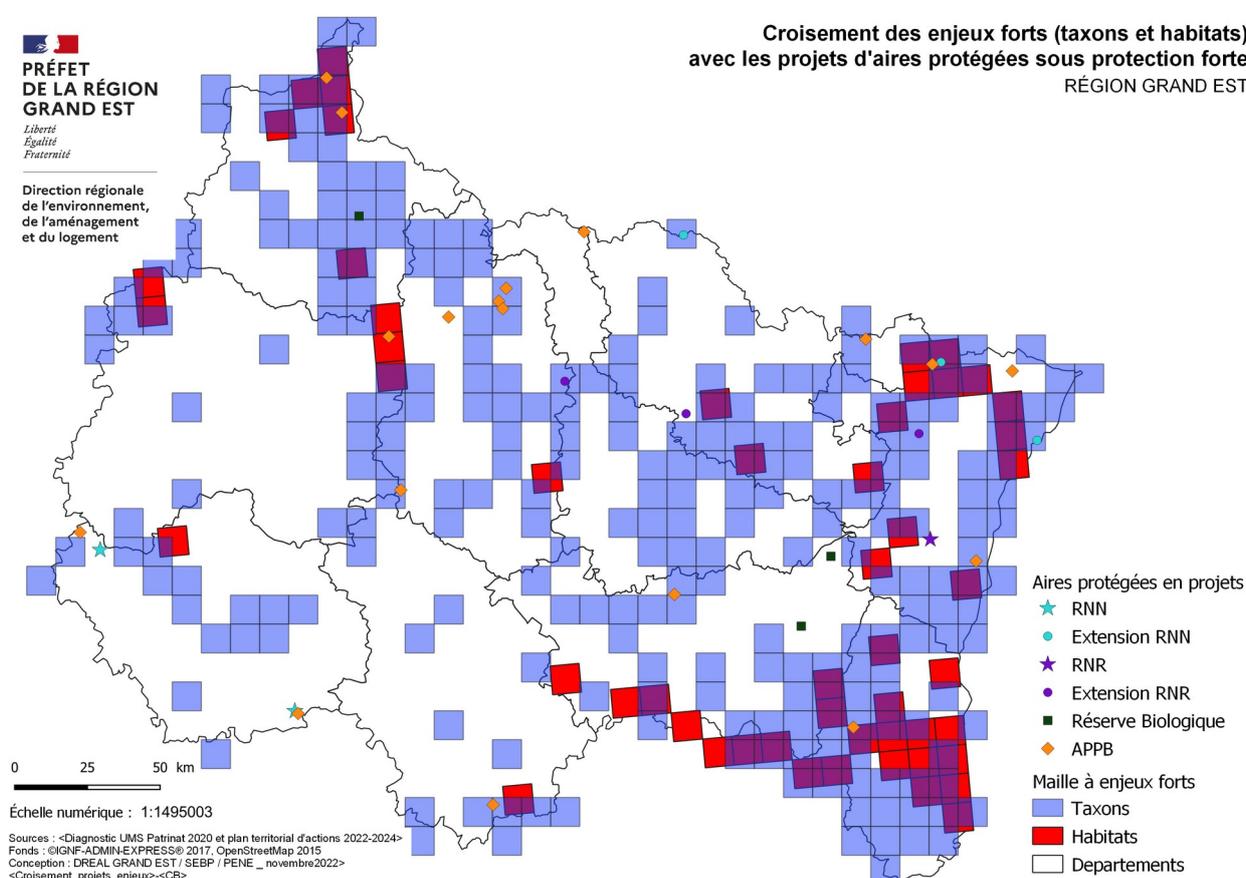
- des actions visant à la création d'aires protégées déjà engagées notamment dans le cadre de la stratégie précédente (SCAP) ;
- des actions pour améliorer la gestion des aires protégées existantes ;
- et un diagnostic territorial pour identifier les nouvelles aires à protéger d'ici 2030 afin d'alimenter les plans d'actions suivants.



Le diagnostic territorial utilisera le diagnostic réalisé à l'échelle nationale par l'UMS PatriNat en 2020 qui permet d'identifier les secteurs prioritaires à l'échelle de mailles de 10 km par 10 km . Ce diagnostic propose une liste de taxons et d'habitats à enjeu de conservation à l'échelle nationale, analyse leur répartition spatiale sur la base des

données de l'INPN pour les taxons, et du rapportage Natura 2000 pour les habitats et évalue leur niveau de couverture par le réseau actuel d'aires protégées au regard de leur sensibilité. Il définit ensuite par modélisation l'importance de chaque maille pour compléter la couverture des enjeux écologiques par le réseau d'aires protégées. Il sera complété avec des données locales, la liste des taxons à enjeu de conservation sera adaptée aux enjeux spécifiques du Grand Est pour identifier des secteurs prioritaires sur la base de mailles de 1km par 1km.

A titre indicatif, les couches produites par l'UMS PatriNat pour le Grand Est vis-à-vis des enjeux habitats et espèces, croisées avec les projets de création d'aires protégées proposés dans ce premier plan d'actions de la SNAP en Grand Est sont présentées ci-dessous. Cette carte confirme que la plupart des projets de création identifiés dans ce premier plan d'actions concernent des enjeux prioritaires pour la protection de la biodiversité régionale. Certains projets sont situés en dehors des mailles à enjeux fort mais ont été identifiés lors de la précédente stratégie (RNN de la Seine Champenoise et RNN du Barsequanais) ou font l'objet d'un enjeu particulier comme par exemple l'APPB écrevisses des torrents (pré contentieux européen).



III. Gouvernance de la mise en œuvre du plan d'actions

Un comité de pilotage régional réunissant les acteurs porteurs d'actions du plan en Grand Est sera réuni au début de l'année 2023. Il identifiera les actions prioritaires à faire émerger et aboutir en 2023. A ce stade et au-delà des actions de création d'aires protégées programmées dans le plan d'actions, la DREAL identifie les axes prioritaires suivant pour 2023 (ces axes correspondent à des actions ou groupes d'actions du plan) :

- Déploiement d'une stratégie régionale foncière pour les aires protégées en Grand Est en lien avec les gestionnaires et opérateurs fonciers (notamment la SAFER avec qui la DREAL déploie une feuille de route spécifique pour suivre les actions environnementale du PPAS 2022-2028) – actions n° 1 à 10
- Préservation et restauration de la biodiversité en forêt avec notamment le classement de réserves biologiques et le développement de la trame régionale de vieux bois – actions n° 18, 19, 20, 24, 71 et 103
- Déploiement de la démarche de protection des sites géologiques remarquables – action n°21
- Réalisation d'un diagnostic territorial des enjeux de biodiversité sur la base du diagnostic patrimonial de l'UMS Patrinat et identification des nouveaux secteurs à protéger sur cette base pour les prochains plans d'actions régionaux de la SNAP – actions 22, 23 et 100
- Amplification de la politique ENS des Départements – actions 9 et 25
- Création d'un pôle de gestion des milieux naturels – actions 34 et 35
- Amplification de la politique de surveillance et de police dans les aires protégées par la mobilisation des MISEN – actions 52 et 53
- Amplification des actions d'accompagnement des usages dans les aires protégées (agriculture, cueillette, tourisme, chasse, pêche...) - actions 57, 59, 60, 61, 62, 68 et 72
- Mobilisation des élus locaux notamment au travers de l'initiative « 1 commune, 1 espace nature » - actions 78, 79, 84...
- Consolidation des financements pour les aires protégées notamment par la mobilisation des fonds européens de la nouvelle programmation et l'identification de solutions de soutiens en trésorerie des structures gestionnaires – actions 95 à 98.

Par ailleurs, un suivi départemental du déploiement des actions locales du plan pourra être assuré par les Préfets dans le cadre des MISEN et/ou des CDNPS.

Développer un réseau d'aires protégées résilient aux changements globaux

Mesure 1 : Développer le réseau d'aires protégées pour atteindre au moins 30 % de couverture du territoire national et de nos espaces maritimes

Action 1 : Cartographie des espaces remarquables		
Espaces concernés : Ensemble des espaces remarquables	Échelle : Régionale	Avancement : Action nouvelle
Description : Identifier les espaces remarquables nécessitant une maîtrise foncière, en prenant en compte les résultats du diagnostic territorial (mesure 3) et les besoins de maîtrise foncière au sein des aires protégées existantes. Lien avec le life biodiv'Est (action C05.2)		
Indicateur(s) de suivi : Surface d'espaces remarquables identifiées	Pilotes : CENCA	
Cible(s) Cartographie des espaces remarquables Grand Est	Acteurs pressentis : Agence de l'eau, Région, DDT, PNR, CEN, PNR, CELRL, Départements, Etat, réseau associatif	

Action 2 : Extension de la veille foncière		
Espaces concernés : Ensemble des espaces remarquables	Échelle : Régionale	Avancement : Action en cours
Description : Étendre la veille foncière réalisée par la SAFER sur l'ensemble des espaces remarquables, afin de saisir les opportunités d'achat de parcelles présentant des enjeux (habitats/faune/flore). Lien avec le life biodiv'Est (action C05.3)		
Indicateur(s) de suivi : Surface d'espaces remarquables identifiées	Pilotes : CENCA	
Cible(s) Cartographie des espaces remarquables Grand Est	Acteurs pressentis : Agence de l'eau, Région, DDT, PNR, CEN, PRNVN, CELRL, Départements, Etat, réseau associatif	

Action 3 : Acquisitions amiables

<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des espaces remarquables	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Dans des secteurs à enjeux forts, mettre en place avec la SAFER des démarches d'acquisition à l'amiable de parcelles foncières, afin de préserver la biodiversité.		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Surface acquise à l'amiable	<u>Pilotes :</u> Collectif régional	
<u>Cible(s)</u> Augmentation de la surface acquise	<u>Acteurs pressentis :</u> SAFER, Départements, gestionnaires d'espaces protégés	

Action 4 : Mobiliser les acteurs fonciers

<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des espaces remarquables	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Mobiliser les acteurs fonciers (collectivités, départements, conservatoire) pour l'acquisition de sites remarquables en lien avec les financements de l'agence de l'eau		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Surface acquise et gérée	<u>Pilotes :</u> Agences de l'eau	
<u>Cible(s)</u> 300 ha de zone d'intérêt écologique acquis et gérés	<u>Acteurs pressentis :</u> Collectivités, CEN	

Action 5 : Animation des sites ENS

<u>Espaces concernés :</u> Sites ENS	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Organiser des rencontres entre les départements du Grand Est pour le partage d'expérience dans la mise en œuvre du droit de préemption dans les espaces naturels sensibles. Lien avec le life biodiv'Est (action C05.1)		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb de rencontre (comité technique) Nb de départements impliqués	<u>Pilotes :</u> CENCA	
<u>Cible(s)</u> 1 rencontre 1 document de sensibilisation produit (voir fiche Life)	<u>Acteurs pressentis :</u> Départements Région (chef de file des collectivités sur la biodiversité)	

Action 6 : Acquisitions foncières du conservatoire littoral

<u>Espaces concernés :</u> Sites CELRL	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Poursuite des acquisitions foncières par le Conservatoire du littoral à l'échelle des 3 lacs du Grand Est (Forêt d'Orient, Der-Chantecoq, Madine). Objectif : 5450 ha protégés pour 1564 ha protégés en 2021.		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Surface acquise par le CELRL	<u>Pilotes :</u> CELRL	
<u>Cible(s)</u> Environ 550 ha acquis par le CELRL d'ici 2024	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Action 7 : Zone de préemption du conservatoire littoral

<u>Espaces concernés :</u> Sites CELRL	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Mise en place de zones de préemption par le CELRL préalables aux acquisitions éventuelles		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Surface de préemption par le CELRL	<u>Pilotes :</u> CELRL	
<u>Cible(s)</u> 392 ha de zones de préemption autour de la Forêt d'Orient d'ici 2024	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Action 8 : Élargissement périmètre du conservatoire littoral

<u>Espaces concernés :</u> Sites CELRL	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Concerter sur l'élargissement du périmètre d'intervention du CELRL au-delà des grands lacs : zones humides en vallée de cours d'eau, etc.		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Surface du périmètre d'intervention	<u>Pilotes :</u> CELRL	
<u>Cible(s)</u> Cartographie des périmètres d'extension envisagé par le CELRL	<u>Acteurs pressentis :</u> DREAL, Agence de l'eau, DDT	

Action 9 : Accroître le réseau des ENS

<u>Espaces concernés :</u> Sites ENS	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Consolider et accroître le réseau des Espaces Naturels Sensibles Lien avec le life biodiv'Est (action C05.1)		

<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Surface acquise par département	<u>Pilotes :</u> Départements
<u>Cible(s)</u> Augmentation de la surface acquise	<u>Acteurs pressentis :</u> Collectif régional, DDT, réseau associatif

Action 10 : Accroître le réseau des sites CEN

<u>Espaces concernés :</u> Sites CEN	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Consolider et accroître le réseau des sites CEN		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Surface acquise par les CEN	<u>Pilotes :</u> CENs	
<u>Cible(s)</u> Augmentation de la surface acquise	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Action 11 : Préservation des sites du domaine public de l'Etat

<u>Espaces concernés :</u> Site du domaine public de l'Etat	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Assurer la préservation à long terme des terrains situés dans le domaine public de l'Etat avec fort enjeux de biodiversité. Lien avec le life biodiv'Est (action C05.3)		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb de convention de partenariat	<u>Pilotes :</u> CENCA	
<u>Cible(s)</u> 2-3 convention de partenariat (voir fiche Life)	<u>Acteurs pressentis :</u> DREAL, DRFIP, PNR, CEN, collectivités, VNF, ONF	

Action 12 : Extension des sites RAMSAR

<u>Espaces concernés :</u> Sites RAMSAR	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Etendre les sites Ramsar des "étangs de la Woëvre" et de "l'étang de Lindre"		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Surface d'extension	<u>Pilotes :</u> PNRL	
<u>Cible(s)</u> 57 545 ha sur l'étang de Lindre et 48 749 ha sur les étangs de Woevre	<u>Acteurs pressentis :</u> DREAL, AERM	

Mesure 2 : Renforcer le réseau d'aires protégées pour atteindre 10 % du territoire national et de nos espaces maritimes protégés par des zones sous protection forte

Action 13 : Création de la RNN de la Seine Champenoise

Espaces concernés : RNN	Échelle : Locale	Avancement : Action en cours
Description : Créer une RNN d'environ 2500 ha sur le secteur de la Bassée (Aube et Marne). Il s'agit d'une vaste plaine alluviale qui, par son réseau de noues, de forêts alluviales et de prairies humides, renferme des milieux naturels remarquables et de grande qualité abritant une faune et une flore particulière. Objectif : créer la réserve d'ici fin 2024.		
Indicateur(s) de suivi : Nombre de décret de création de RNN	Pilotes : DREAL	
Cible(s) 1 décret	Acteurs pressentis : membres du comité de pilotage	

Action 14 : Création de la RNN du Barsequannais

Espaces concernés : RNN	Échelle : Locale	Avancement : Action en cours
Description : Lancer la procédure de création d'une RNN visant à la protection de pelouses sèches, habitat représentatif de la Côte des Bar, devenu rare et hébergeant une faune et une flore menacée sur le secteur du Barsequannais (Aube). Objectif : Obtenir l'avis d'opportunité avant fin 2024		
Indicateur(s) de suivi : Nombre d'avis d'opportunités	Pilotes : DREAL	
Cible(s) 1 avis d'opportunité	Acteurs pressentis : CENCA, DDT, réseau associatif	

Action 15 : Extension des RNN de Bitche, Montenach et Offendorf

Espaces concernés : RNN	Échelle : Locale	Avancement : Action en cours
Description : Lancer l'extension des RNN Rochers et tourbières du pays de Bitche (Moselle), Montenach (Moselle) et forêt d'Offendorf (Bas-Rhin). Objectif : Obtenir les avis d'opportunités avant fin 2024		
Indicateur(s) de suivi : Nombre d'avis d'opportunités	Pilotes : DREAL	
Cible(s) 3 avis d'opportunité	Acteurs pressentis : PNRVN, CENA, CENL, ONF, réseau associatif	

Action 16 : Création et extension de RNR

<u>Espaces concernés :</u> RNR	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Créer une RNR sur le site du Bischenberg (Bas-Rhin) Etendre les RNR de la Côte de Delme (Moselle), de Lachaussée (Meuse) et de la Colline du Bastberg (Bas-Rhin)		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre de décision de classement	<u>Pilotes :</u> Région	
<u>Cible(s)</u> 2 décision de classement de la commission permanente et 2 démarches engagées	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Action 17 : Mise en place de nouveaux APPB

<u>Espaces concernés :</u> APPB ou APHN	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Mettre en place des arrêtés de protection de biotope (APB), des arrêtés de protection d'habitat naturel (APHN) et des arrêtés de protection de géotope (APG). - DDT 08 : APPB faucon pèlerin-hibou grand duc à la Roche aux Corpias à Monthermé et au site les Aurains à Haybes - DDT52 : APHN ou APB à Chassigny proposé par le CENCA (52) sur 27 ha - DDT10 : APPB Carrières de Montpothier, APPB Mussy-sur-Seine - Combe au Loup - vallon à nivéoles et narcisses poètes - environ 300 ha - DDT51 : APPB de la butte aux fusillés environ 500 ha - DDT54 : APPB Micheville - DDT55 : APPB Marais de Billy (en cours de démarrage), APPB chauves-souris dans l'ancien tunnel ferroviaire de Lisle-en-Rigault (en cours négociation après avis CRSPN), APPB chauves-souris dans le site du tunnel Saint Gothard à Lachalade (en cours négociation après avis CRSPN), APPB chauves-souris sur le site du tunnel du Gallwitz à Cumières-le-Mort-Homme (en cours négociation après avis CRSPN), APPB chauves-souris au lieu-dit « les Clairs Chênes » à Gremilly (en cours négociation après avis CRSPN), APPB chauves-souris au lieu-dit « le Bois des haies » et dans l'ancien château d'eau à Maucourt-sur-Orne (en cours négociation après avis CRSPN) - DDT57 : APPB Faucon pèlerin, Hibou Grand Duc, Grand corbeau « Bitche » (CSRPN déc 2021), APPB ruisseau du Gailbach à Obergailbach (attente retour étude écrevisses), APPB mesures comp LGV Est (en cours), APPB mesures comp VR52 (en cours), APPB Russange (en cours) mesures comp RD16, APPB Mines de Falck (non démarré), APPB la Grande Corvée à Lagarde (non démarré), APPB Bischwald (non démarré) - DDT67 : Prairies humides du Sauerbrunnen à Erstein (127 ha) (en cours), Cours d'eau du Bremmelbach et du Seltzbach (écrevisse des torrents) superficie non connue - DDT68 : APPB Morfeld – Storckenkopf, APPB du Grand Ballon - DDT88 : APPB LGV Est Brantigny (passage CSRPN déc 2021), APPB Chiroptère (complément site N2000) à relancer, APPB mulette perlière, APPB Etang du moineau (enjeu triton crêté) et APPB Avifaune rupestre		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre d'APPB signés	<u>Pilotes :</u> DDT	

<u>Cible(s)</u> 29 APPB signés	<u>Acteurs pressentis :</u> réseau associatif, ONF
-----------------------------------	---

Action 18 : Création et extension de RB

<u>Espaces concernés :</u> RB	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
----------------------------------	----------------------------	--

<u>Description :</u> Créer 6 réserves biologiques pour protéger les espèces et les habitats remarquables ou représentatifs des forêts françaises : - 2022 : Massifs forestiers de la Haute Bers et du Seewand : 298,06 ha, RB Mixte (dep, Forêt départementale de la Dollée de la Doller) - 2022 : Extension de la RB de la Harth : +559 ha, RB Mixte (dep Haut-Rhin , FD de la Harth) - 2022 : Noire Vallée, 125,92 ha, tout en RBI (dep. Meuse, FD Lisle) - 2022 : Basses Molières ; 108ha tout en RBI (dep. Ardennes ; FD Mont-Dieu) - 2023 : Champ et Mortagne ; 215 ha, tout en RBI (dep. Vosges, FD Champ et FD Mortagne) - 2024 ; Bannes : 206 ha, RB Mixte , dont 105 ha en RBI (dep. Vosges, FD Bannes)		
---	--	--

<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre d'arrêtés signés	<u>Pilotes :</u> ONF
--	-------------------------

<u>Cible(s)</u> 6 arrêtés signés	<u>Acteurs pressentis :</u>
-------------------------------------	-----------------------------

Action 19 : ~~Nouvel outil de protection des forêts~~

<u>Espaces concernés :</u> Forêt domaniale	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
---	-------------------------------	--

<u>Description :</u> Étendre la couverture des aires protégées forestières sous protection forte (avec le nouvel outil de protection des forêts)		
--	--	--

<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Surface forestière protégée	<u>Pilotes :</u> ONF
--	-------------------------

<u>Cible(s)</u>	<u>Acteurs pressentis :</u> DREAL, réseau associatif
-----------------	---

Action 20 : Périmètre de protection de la RNN de Bitche

<u>Espaces concernés :</u> Périmètre de protection RNN	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
---	----------------------------	--

<u>Description :</u> Classer l'unité territoriale forestière de Bitche en périmètre de protection de réserve naturelle nationale, afin d'aboutir au classement de 15000 ha en protection forte. Reprendre dans le règlement du périmètre de protection les propositions de l'ONF en terme de « gestion à haute qualité environnementale » (4 à 5 % hors sylviculture, 3 arbres habitats par hectare, trame de vieux bois...)		
---	--	--

<u>Indicateur(s) de suivi :</u> % des Plans d'aménagements forestiers	<u>Pilotes :</u> DREAL
--	---------------------------

compatibles avec une haute valeur environnementale	
<u>Cible(s)</u> Plans d'aménagement forestiers mis en compatibilité avec haute valeur environnementale	<u>Acteurs pressentis :</u> ONF, PNRVN

Action 21 : Protéger les sites d'intérêts géologiques

<u>Espaces concernés :</u> Aires protégées	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Déployer au moins 3 listes départementales pour protéger les sites d'intérêts géologiques.		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre de listes départementales déployées	<u>Pilotes :</u> DREAL	
<u>Cible(s)</u> Au moins 3 listes départementales déployées	<u>Acteurs pressentis :</u> DDT	

Mesure 3 : En plus des actions à 2022, sur la base de diagnostics territorialisés, renforcer la protection, la cohérence et la connectivité du réseau d'aires protégées et de protection forte par des concertations locales d'ici 2030

Action 22 : Diagnostic territorial		
<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Proposer pour l'ensemble de la région de nouvelles zones à protéger y compris sous protection forte, sur la base d'un diagnostic territorial de l'état du réseau d'aires protégées, au regard des enjeux régionaux (habitats/espèces) et des dynamiques territoriales existantes.		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Surface à protéger identifiée	<u>Pilotes :</u> DREAL	
<u>Cible(s)</u> Cartographie des nouveaux secteurs à protéger	<u>Acteurs pressentis :</u> Région, CB, CEN, PNR, réseau associatif, ONF	

Action 23 : Identification les futures RNN, RNR et AP		
<u>Espaces concernés :</u> RN et AP	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Identifier des nouveaux sites pour créer ou étendre de nouvelles réserves naturelles nationales et régionales, ainsi que de nouveaux arrêtés de protection à l'horizon 2030, en s'appuyant sur les résultats du diagnostic territorial. Lien avec le life biodiv'Est (action C13)		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre de RN identifiée	<u>Pilotes :</u> DREAL, Région	
<u>Cible(s)</u> Au moins 3 RNN et 10 RNR identifiées	<u>Acteurs pressentis :</u> DDT, réseau associatif	

Action 24 : Identifier les futures RB		
<u>Espaces concernés :</u> RB	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Identifier 6 sites susceptibles d'accueillir des réserves biologiques d'ici 2030 et lancer leur mise sous protection.		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre de RB identifié	<u>Pilotes :</u> ONF	
<u>Cible(s)</u> Au moins 6 RB potentielles identifiées	<u>Acteurs pressentis :</u> réseau associatif, PNR	

Mesure 4 : Reconnaître et mobiliser les outils qui contribuent à la cohérence du réseau d'aires protégées

Action 25 : ENS à associer au réseau d'aires protégées		
<u>Espaces concernés :</u> Sites ENS	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Recenser, dans certains départements pilotes, des espaces naturels sensibles pouvant être associés au réseau des aires protégées, y compris en protection forte au regard de critères qui seront définis au niveau national		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Surface d'ENS identifiée	<u>Pilotes :</u> Départements 54, département 55	
<u>Cible(s)</u> Listes d'ENS à associer au réseau aire protégée	<u>Acteurs pressentis :</u> réseau associatif	

Action 26 : Faire connaître les aires protégées		
<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Compléter le registre régional (Geo-ide) des aires protégées et des autres mesures de conservation efficace qui contribuent à la conservation des écosystèmes.		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> % d'aires protégées ou autres outil de conservation intégrée au geoide	<u>Pilotes :</u> DREAL	
<u>Cible(s)</u> Mise à jour annuelle du Geoide	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Mesure 5 : S'appuyer sur le renforcement des outils fonciers et réglementaires existants pour étendre le réseau d'aires protégées et de protection forte

Action 27 : Inclure des sites CELRL dans le réseau d'aires protégées		
<u>Espaces concernés :</u> Sites CELRL	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Identifier les sites bénéficiant d'un niveau de protection élevé au sein du domaine protégé du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre de sites CDL identifiés Surface identifiée	<u>Pilotes :</u> DREAL, CELRL	
<u>Cible(s)</u> Liste de sites CDL identifiés	<u>Acteurs pressentis :</u> ONF, PNRFO, PNRL, CENCA, CENL, OFB, SMAT, LPO, Département 52	

Action 28 Inclure des sites CEN dans le réseau d'aires protégées		
<u>Espaces concernés :</u> Sites CEN	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Identifier les sites CEN pouvant être associés au réseau des aires protégées sous protection forte, au regard des critères retenus au niveau national		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre de sites CEN identifiés Surface identifiée	<u>Pilotes :</u> DREAL	
<u>Cible(s)</u> Liste de sites CEN identifiés	<u>Acteurs pressentis :</u> CEN	

Accompagner la mise en œuvre d'une gestion efficace et adaptée du réseau d'aires protégées

Mesure 6 : Renforcer la formation des gestionnaires d'aires protégées et l'animation du réseau

Action 29 : Animation du réseau des réserves naturelles

<u>Espaces concernés :</u> RN	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Poursuivre l'animation du réseau des gestionnaires de RN		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre de rencontre / an	<u>Pilotes :</u> DREAL, Région, RNF	
<u>Cible(s)</u> 1 rencontre / an	<u>Acteurs pressentis :</u> Gestionnaires	

Action 30 : Forum des gestionnaires sur le territoire du PNRBV

<u>Espaces concernés :</u> RN du PNRBV	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Poursuivre l'animation du forum des gestionnaires de RN sur le territoire du PNRBV, en articulation avec le réseau des gestionnaires du Grand Est		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre de rencontre / an	<u>Pilotes :</u> PNRBV	
<u>Cible(s)</u> 1 rencontre / an	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Action 31 : Réseau police de l'environnement

<u>Espaces concernés :</u> RN	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Animer le réseau des agents commissionnés « police de l'environnement » des RN		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre de rencontre / an	<u>Pilotes :</u> DREAL, Région, RNF, OFB	

<u>Cible(s)</u> 1 à 2 rencontres / an	<u>Acteurs pressentis :</u>
--	-----------------------------

Action 32 : Animation réseau arrêtés de protection

<u>Espaces concernés :</u> APPB, APHN, APPG	<u>Échelle :</u>	<u>Avancement :</u>
--	------------------	---------------------

<u>Description :</u> Poursuivre l'animation du réseau des DDT sur les aspects arrêtés de protection
--

<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre de rencontre / an	<u>Pilotes :</u> DREAL
---	---------------------------

<u>Cible(s)</u> 1 à 2 rencontres / an	<u>Acteurs pressentis :</u>
--	-----------------------------

Action 33 : Animation réseau Natura 2000

<u>Espaces concernés :</u> Natura 2000	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action en cours
---	-------------------------------	--

<u>Description :</u> Poursuivre l'animation du réseau des animateurs des sites Natura 2000, y compris au niveau départemental
--

<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre de rencontre / an	<u>Pilotes :</u> DREAL, DDT, Région
---	--

<u>Cible(s)</u> 1 semaine de rencontre / an	<u>Acteurs pressentis :</u> Animateurs natura 2000
--	---

Action 34 : Animation pôle gestion des milieux

<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
--	-------------------------------	--

<u>Description :</u> Construire et animer un pôle de gestion des milieux en Grand Est dans le cadre du LIFE biodiv'Est (action C06).

<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb de rencontre/an Nb de publication /an (voir fiche Life)	<u>Pilotes :</u> CENL
---	--------------------------

<u>Cible(s)</u> 1 webinaire /an 1 journée de terrain /an 1 publication de retour d'expérience /an (voir fiche Life)	<u>Acteurs pressentis :</u> Région, DREAL, CEN
---	---

Action 35 : Plateforme collaborative d'échanges

<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Gérer une plateforme informatique collaborative et d'échanges entre gestionnaires d'espaces naturels. Mise en place d'un centre de ressources et d'appui technique ouvert à tous les acteurs de la préservation de la biodiversité. Sera réalisée pour tous les sites naturels dans le cadre de l'action C06 du LIFE Biodiv'Est		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Régularité des mises à jour de la plateforme (voir fiche Life)	<u>Pilotes :</u> CENL	
<u>Cible(s)</u> 1 plateforme numérique fonctionnelle (voir fiche Life)	<u>Acteurs pressentis :</u> Région	

Mesure 7 : Améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées et renforcer la méthode de pilotage, d'évaluation et d'adaptation de la gestion des aires protégées

Action 36 : Coordination gestion de plusieurs aires protégées

Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Régionale	Avancement : Action nouvelle
Description : Réaliser un état des lieux des expérimentations actuelles en matière de coordination de la gestion de plusieurs aires protégées au niveau régional (gouvernance partagée, planification ou évaluation commune). Identifier les aires protégées ayant une emprise commune et susceptibles de faire l'objet de telles coordination et étendre ces expérimentations aux aires protégées volontaires si elles paraissent opportunes.		
Indicateur(s) de suivi : Nb d'expérimentations menées Nb de sites expérimentaux identifiés	Pilotes : DREAL / Région	
Cible(s) 1 Etat des lieux 1 Liste de sites expérimentaux	Acteurs pressentis : Gestionnaires RN/animateurs Natura/PNR/ DDT/ ONF/sites RAMSAR	

Action 37 : Conseil scientifique rhénan

Espaces concernés : RN de la bande rhénane	Échelle : Locale	Avancement : Action nouvelle
Description : Instaurer un conseil scientifique des espaces rhénans		
Indicateur(s) de suivi : Nb rencontre / an Nb d'avis rendus	Pilotes : DREAL	
Cible(s) 1 arrêté de création 1-2 rencontre / an Plusieurs avis / an	Acteurs pressentis :	

Action 38 : Réseau d'experts sur le territoire du PNRBV

Espaces concernés : PNRBV	Échelle : Locale	Avancement : Action nouvelle
Description : Mise en place d'un réseau d'experts sur le territoire du PNRBV et lien avec le Conseil Scientifique du PNRBV		
Indicateur(s) de suivi :	Pilotes :	

Nb rencontre / an Nb d'avis rendus	PNRBV
Cible(s) 2-3 avis sollicitation / an	Acteurs pressentis :

Action 39 : Méthodologie d'élaboration des plan de gestion

Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Régionale	Avancement : Action en cours
Description : Veiller à l'application du guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels (CT88), lors de l'élaboration des plans de gestion des aires protégées. Veiller à la prise en compte du changement climatique (diagnostic de vulnérabilité et plan d'adaptation) à minima dans les réserves naturelles.		
Indicateur(s) de suivi : Part des nouveaux plans de gestions conformes au guide	Pilotes : Région, DREAL, ONF, CEN, PNR, animateurs Natura, Départements	
Cible(s) 100 % des nouveaux plans de gestion conformes	Acteurs pressentis :	

Action 40 : Indicateurs au sein des AP en lien avec l'OGEB

Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Locale	Avancement : Action en cours
Description : Déployer des indicateurs au sein des aires protégées permettant d'évaluer l'état de conservation du patrimoine naturel en faisant le lien avec les indicateurs de l'OGEB		
Indicateur(s) de suivi : Nombre d'indicateurs faisant le lien avec les indicateurs de l'OGEB	Pilotes : Gestionnaires	
Cible(s) Augmentation du nombre d'indicateurs faisant le lien avec les indicateurs de l'OGEB	Acteurs pressentis : DREAL / Région / OFB	

Action 41 : Amélioration des APPB

Espaces concernés : APPB	Échelle : Locale	Avancement : Action en cours
Description : Utiliser le diagnostic réalisé par la DREAL en 2020 sur les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APB) pour améliorer leur robustesse (contrôle, signalétique, révision des réglementations en vigueur) : - DDT10 : Pelouses de Sommeval, marais de Villechetif, étang de Ramerupt - DDT52 : Marais du plateau de Langes, Val Clavin (FR3800031), Sources de la Vingeanne, Val Clavin (station à nivéole printanière) (FR3800032), Pelouses des sources de la Suize à Courcelles-en-Montagne, Ruisseau le Morin et ses affluents, Monts de Latrecey, Biotopes à		

Truite fario (ru Darde et ses affluents), Ruisseaux du Paissard et de Poinsenot, Pelouse de la combe saint père, Érablière à Lunaire vivace, le Cul du Cerf, Marais forestier de Doulaincourt, Biotopes à Truite fario (ruisseau le Ribévaux), Pelouse de la voie du Fol
 - DDT57 : Aulnaie de Mittersheim, Marais et la tourbière de Vittoncourt
 - DDT67 : Plan d'eau de Plobsheim, Roselière de Roechoog Roppenheim, Cours inférieur de la Lauter, Marais d'Altenstadt , signalétique en cours (Cours inférieur de la Moder, plan d'eau de Plobsheim, Molsheim, Erstein
 - DDT68 : APHN tourbière du See d'Urbès et champ d'inondation de la Thur
 - DDT88 : Ruisseau de l'abreuvoir et si possible Forêt domaniale de Haute Meurthe, Massif du Ventron, Tourbière du Machais

<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb d'arrêté modifiés Nb APPB avec signalétique en place	<u>Pilotes :</u> DDT
<u>Cible(s)</u> 30 arrêtés modifiés	<u>Acteurs pressentis :</u> Réseau associatif, PNR

Action 42 : Renaturation de zones dégradés

<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Accompagner les projets de renaturation de zones dégradées dans les aires protégées ou abords		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre de projet de restauration ou renaturation	<u>Pilotes :</u> Agence de l'eau	
<u>Cible(s)</u> Augmentation de la surface restaurée	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Action 43 : Animation des sites natura 2000

<u>Espaces concernés :</u> Sites Natura 2000	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Mettre en animation 100% des sites Natura 2000		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> % de sites Natura 2000 avec un animateur	<u>Pilotes :</u> DREAL DDT Région	
<u>Cible(s)</u> 1 animateur / site Natura 2000	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Action 44 : Mise en œuvre de la charte du parc national

<u>Espaces concernés :</u> Parc National	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u>		

Mettre en œuvre la charte du Parc national des Forêt	
Indicateur(s) de suivi : Nombre d'actions de la charte mises en œuvre	Pilotes : Parc National
Cible(s) 100 % des actions mises en œuvre	Acteurs pressentis : DDT 52, Département 52, Région

Action 45: Complémentarité APPB, ENS

Espaces concernés : APPB et ENS	Échelle : Régionale	Avancement : Action nouvelle
Description : Améliorer la complémentarité entre les outils ENS et APPB Identifier une liste de site où la complémentarité permettrait de mieux protéger la biodiversité		
Indicateur(s) de suivi : Nb de sites identifiés	Pilotes : DDTs, Départements	
Cible(s) 1 Etat des lieux 1 Liste de sites potentiels	Acteurs pressentis :	

Action 46: Modification de périmètre Natura 2000

Espaces concernés : Sites natura 2000	Échelle : Locale	Avancement : Action en cours
Description : Poursuivre les modifications de périmètres de certains sites Natura 2000		
Indicateur(s) de suivi : Nb de périmètre modifié	Pilotes : DREAL	
Cible(s) Une quinzaine de périmètre modifié	Acteurs pressentis : DDT, animateurs de sites, Région	

Action 47: Actualisation des DOCOBs

Espaces concernés : Sites Natura 2000	Échelle : Régionale	Avancement : Action en cours
Description : Poursuivre l'actualisation et la création des DOCOB dès que nécessaire		
Indicateur(s) de suivi : Nb de DOCOB créé ou mis à jour	Pilotes : DREAL, DDT, Région	
Cible(s) 5 DOCOB créés	Acteurs pressentis : Animateurs Natura 2000	

Action 48: Intégration des enjeux aires protégées dans les chartes de PNR

<u>Espaces concernés :</u> PNR	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Procéder aux révisions des chartes des PNR arrivant à échéance en veillant notamment à l'intégration des objectifs visant à la création/gestion d'aires protégées		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb de chartes révisées	<u>Pilotes :</u> Région / PNR concernés	
<u>Cible(s)</u> 2 chartes révisées : PNR Montagne de Reims et PNR Forêt d'Orient	<u>Acteurs pressentis :</u> DREAL, acteurs du territoire	

Action 49 : Amélioration du site RAMSAR Rhin Supérieur

<u>Espaces concernés :</u> RAMSAR	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Site français RAMSAR Rhin supérieur : adapter le DOCOB du site Natura 2000 pour lui donner la valeur de document de gestion du site RAMSAR.		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Avancement de la création du document de gestion	<u>Pilotes :</u> Région	
<u>Cible(s)</u> 1 document introductif ayant valeur de Document de gestion de sites RAMSAR adjoint au DOCOB	<u>Acteurs pressentis :</u> DREAL, AERM, réseau associatif	

Action 50 : Document d'orientation sur le site RAMSAR Champagne humide

<u>Espaces concernés :</u> RAMSAR	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre du document d'orientation du site RAMSAR Etangs de la Champagne humide.		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Avancement de la création du document de gestion	<u>Pilotes :</u> PNRFO, EPTB Seine Grands Lacs	
<u>Cible(s)</u> 1 document d'orientation du site RAMSAR	<u>Acteurs pressentis :</u> DREAL, Région, AESN	

Action 51 : Préservation des terrains sous maîtrise foncière de l'armée

<u>Espaces concernés :</u> Sites du domaine public de l'Etat	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Poursuivre les démarches visant à la préservation des milieux sur les terrains sous maîtrise foncière de l'armée, notamment dans le cadre du Life Natur'Army		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb de conventions avec les CEN	<u>Pilotes :</u> CENCA, DREAL	
<u>Cible(s)</u> 4 conventions avec les CEN	<u>Acteurs pressentis :</u> CEN, Ministère des armées, Collectivités, réseau associatif	

Accompagner des activités durables au sein du réseau d'aires protégées

Mesure 8 : Garantir la compatibilité des usages par un cadre de surveillance et de contrôle des activités adaptés aux enjeux de protection des aires protégées

Action 52 : Agents assermentés des RN représentés dans les MISEN

Espaces concernés : RN	Échelle : Locale	Avancement : Action en cours
Description : Assurer la représentation des agents commissionnés « police de l'environnement » des réserves naturelles dans les MISEN		
Indicateur(s) de suivi : Nb d'agents commissionnés dans les MISEN	Pilotes : DREAL/DDT	
Cible(s) Au moins 1 agent par MISEN	Acteurs pressentis :	

Action 53 : RN intégrées dans les plans de contrôle

Espaces concernés : RN	Échelle : Locale	Avancement :
Description : Identifier chaque réserve naturelle dans les plans de contrôles interservices des MISEN		
Indicateur(s) de suivi : % des RN intégrées au plan de contrôle	Pilotes : DDT	
Cible(s) 100 % des RN intégrées au plan de contrôle	Acteurs pressentis : DREAL / Région	

Action 54 : Renforcement des contrôles

Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Régionale	Avancement : Action en cours
Description : Renforcer les contrôles au sein du réseau d'aires protégées. Etudier l'association des communes au contrôle des APPB. Valoriser les actions de contrôles emblématiques		
Indicateur(s) de suivi : Nb de contrôle	Pilotes : DDT	

<u>Cible(s)</u> Augmentation du nombre de contrôle	<u>Acteurs pressentis :</u> OFB, ONF, agents commissionnés des réserves naturelles
--	--

Action 55 : Politique pénale dans chaque réserve

<u>Espaces concernés :</u> RN	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Faire en sorte que chaque gestionnaire de réserve naturelle développe une politique pénale. Cette politique pourra au besoin tenir compte des spécificités de chaque réserves naturelles		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb de politique pénale déployée	<u>Pilotes :</u> DREAL / Région	
<u>Cible(s)</u> 100 % des RN avec politique pénale	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Action 56 : Gestionnaire de réserves dans les protocoles d'accords avec les parquets

<u>Espaces concernés :</u> RN	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Associer et intégrer les gestionnaires de réserves naturelles dans les protocoles d'accord départementaux avec les parquets relatifs aux atteintes à l'environnement.		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb de gestionnaires de RN associés	<u>Pilotes :</u> DREAL DDT	
<u>Cible(s)</u> 100 % des gestionnaires co-signataires des nouveaux accords	<u>Acteurs pressentis :</u> Gestionnaires des RN	

Mesure 9 : Accompagner les usages compatibles avec les objectifs de conservation des aires protégées

Action 57 : Augmentation de l'agriculture biologique		
Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Régionale	Avancement : Action nouvelle
Description : Au sein des aires protégées augmenter la part de la surface agricole utile dédiée à l'agriculture biologique		
Indicateur(s) de suivi : Evolution de la surface en AB dans les aires protégées	Pilotes : BioGrandEst	
Cible(s) 1 état des lieux du bio dans les aires protégées	Acteurs pressentis : DRAAF, PNR, animateur sites Natura 2000, Bio Grand Est, réseau associatif	

Action 58 : Augmentation des labellisations		
Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Régionale	Avancement : Action en cours
Description : Encourager et valoriser les démarches et innovations mises en place dans les aires protégées : - labellisations type marques parc, - partenariats entreprises/aires protégées		
Indicateur(s) de suivi : Nb de label Valeur Parc Naturel Régional Nb de partenariat	Pilotes : Gestionnaires d'aires protégées	
Cible(s) Augmentation du Nb de labels / partenariats	Acteurs pressentis : PNR, Région, OFB, réseau associatif	

Action 59 : Développement des filières agricoles d'élevage		
Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Régionale	Avancement : Action en cours
Description : Accompagner le développement de filières agricoles d'élevage au regard des enjeux de préservation des prairies et pelouses		
Indicateur(s) de suivi : Evolution de la surface de prairie Nb de projet soutenus	Pilotes : Agence de l'eau, Région	
Cible(s) 1 AMI	Acteurs pressentis : PNR, Région, agence de l'eau, DRAAF, CEN, Chambres d'agriculture	

Action 60 : Filière myrtille au sein du PNRBV		
<u>Espaces concernés :</u> PNRBV	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Mise en place d'une filière myrtille au sein du PRNBV, afin de réduire la pression dans les espaces les plus sensibles		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb de convention propriétaires / cueilleur Nb de contrôle	<u>Pilotes :</u> PNRBV	
<u>Cible(s)</u> Augmentation du nombre de convention	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Action 61 : Gestion des flux dans les aires protégées		
<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Définir des stratégies touristiques de limitation et gestion des flux sur les aires protégées soumises à forte fréquentation et de cette réflexion investir éventuellement dans des infrastructures d'accueil pour limiter l'impact de la fréquentation touristique sur les aires protégées Exemples : balisage de sentiers de randonnée, suppression doublons, fermeture de sentiers, suppression données data, requalification de sentiers permettant l'absorption de plusieurs usages, restauration de sentiers et mise en place de barrière pour canaliser les flux		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> % des aires protégées sensibles concernée par un plan de gestion des flux touristiques	<u>Pilotes :</u> PNR, RN, Départements ONF, Région	
<u>Cible(s)</u> 1 liste d'aires protégées soumise à forte fréquentation 100 % aires soumises à forte fréquentation avec plan de gestion des flux touristiques	<u>Acteurs pressentis :</u> Agence Régionale du Tourisme, réseau associatif	

Action 62 : Renforcer le programme Quiétude Attitude		
<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Renforcer le programme Quiétude Attitude des Parcs Naturels en communiquant sur les zones de quiétudes existantes et en planifiant de nouvelles zones de quiétude. Lien avec action C12 life biodiv'Est		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb de zones de quiétudes Nb de support de communication produit	<u>Pilotes :</u> PNR	
<u>Cible(s)</u>	<u>Acteurs pressentis :</u>	

1 Liste de nouvelles zones de quiétudes à créer 1 support de communication produit et diffusé	Région, ONF, collectivités, réseau associatif
--	---

Action 63 : Former les agents des offices de tourisme

Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Régionale	Avancement : Action nouvelle
Description : Sensibiliser et former les agents d'offices de tourisme aux enjeux de préservation des aires protégées		
Indicateur(s) de suivi : Nb de formation organisées Nb d'agents d'offices du tourisme participants	Pilotes : PNR	
Cible(s) 1 formation proposée à tous les agents des offices de tourisme	Acteurs pressentis : Région	

Action 64 : Sensibiliser le grand public

Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Régionale	Avancement : Action en cours
Description : Sensibiliser le grand public pour limiter la sur-fréquentation ou la fréquentation de certains milieux à protéger.		
Indicateur(s) de suivi : Nb de communications	Pilotes : DREAL, Région, PNR, gestionnaires de RN, animateurs Natura 2000, Départements, CEN	
Cible(s) 1 campagne de communications / période sensible	Acteurs pressentis : réseau associatif	

Action 65 : Encadrer les activités de loisirs motorisés

Espaces concernés : Aires protégées sous protection forte	Échelle : Locale	Avancement : Action en cours
Description : Encadrer, limiter et interdire aussi souvent que possible dans les aires protégées les activités de loisir motorisé, notamment les nouvelles activités (VTT électriques, trottinettes électriques, drones...) en veillant à leur compatibilité avec les enjeux de préservation et de quiétude identifiés dans les espaces concernés		
Indicateur(s) de suivi : % des APF sensibles avec encadrement des activités motorisées	Pilotes : Gestionnaires d'aires protégées	

<u>Cible(s)</u> 1 liste des APF sensibles > 30 % des APF sensibles encadrées	<u>Acteurs pressentis :</u> PNR, OFB, DDT, CEN, réseau associatif
---	---

Action 66 : Equilibre sylvo-cynégétique

<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Travailler au rétablissement et au maintien de l'équilibre sylvo-cynégétique dans les aires protégées où celui-ci est dégradé, en mobilisant les outils définis dans le cadre du comité paritaire sylvo cynégétique		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> % d'Aires Protégées avec un équilibre dégradé	<u>Pilotes :</u> DRAAF, DDT	
<u>Cible(s)</u> Diminution de 50 % du nombre d'Aires Protégées avec un déséquilibre	<u>Acteurs pressentis :</u> DREAL, Région FRC, ONF, communes forestières, CRPF, CRA	

Action 67 : Sensibiliser les communes sur l'importance du retour à l'équilibre sylvo cynégétique

<u>Espaces concernés :</u> PNRBV	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Sensibiliser les communes du PNRBV sur l'importance du retour à l'équilibre sylvo-cynégétique		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb de présentation, formation réalisée	<u>Pilotes :</u> DDT, PNRBV	
<u>Cible(s)</u> 1 rencontre avant renouvellement des baux de chasse	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Action 68 : Identifier les impacts de l'agrainage

<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Identifier au sein des aires protégées les secteurs au sein desquels l'agrainage est susceptible d'impacter fortement le patrimoine naturel (oiseaux nicheurs au sol, amphibiens, flore...).		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb de secteur à risque pour l'agrainage	<u>Pilotes :</u> DREAL	
<u>Cible(s)</u> Cartographie des secteurs à risques pour l'agrainage	<u>Acteurs pressentis :</u> FRC	

Action 69 : Limiter l'usage des plastiques		
<u>Espaces concernés :</u> Aires protégées sous protection forte	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Favoriser la limitation de l'usage des plastiques dans les aires protégées.		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb de campagnes de communication	<u>Pilotes :</u> Les gestionnaires, DREAL, Région	
<u>Cible(s)</u> 1 campagne de communication Tests de réglementation dans les nouvelles APF	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Action 70 : Lutter contre la pollution lumineuse		
<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Lutter contre la pollution lumineuse et promouvoir des collectivités engagées dans le label Villes et villages étoilés au sein des aires protégées		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre de communes engagées dans le label	<u>Pilotes :</u> DREAL, PNR	
<u>Cible(s)</u> Augmentation du nombre de commune labellisées de 25 % par rapport à 2019	<u>Acteurs pressentis :</u> égion, réseau associatif	

Action 71 : Augmenter la trame de vieux bois		
<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Appliquer au sein des aires protégées les objectifs fixés dans la SRB en matière d'îlots de vieux bois (îlots de vieillissement et les îlots de senescence) : - 3 % minimum sur l'ensemble des forêts publiques, - 8 % dans les secteurs à enjeux		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> % des surfaces en îlots de vieux bois en forêt publique et dans les secteur à enjeux	<u>Pilotes :</u> ONF, collectivités, CRPF	
<u>Cible(s)</u> Augmentation des surfaces en ilots de vieux bois en forêt publique et dans les secteur à enjeux	<u>Acteurs pressentis :</u> DREAL, Région, PNR	

Action 72 : Impact économique sur les exploitations agricoles		
<u>Espaces concernés :</u> Aires protégées sous protection forte	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Etudier l'impact économique sur les exploitations agricoles du classement de certaines aires protégées.		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Avancement de l'étude	<u>Pilotes :</u> CRA	
<u>Cible(s)</u> 1 Etude réalisée	<u>Acteurs pressentis :</u> DREAL, DRAAF	

Action 73 : Prise en compte de la stratégie foncière dans les documents d'urbanisme		
<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Sensibiliser les collectivités pour prendre en compte la stratégie foncière en faveur des aires protégées dans les documents d'urbanisme Lien avec l'action C05.7 du lifebiodiv'Est		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb de webinaire organisé Nb de document de sensibilisation	<u>Pilotes :</u> CENCA	
<u>Cible(s)</u> 1 webinaire /an 1 document de sensibilisation à destination des collectivités (voir fiche Life)	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Action 74 : Regroupement des propriétés forestières privées pour une meilleure prise en compte de la biodiversité		
<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Inciter au regroupement de la gestion des propriétés forestières privées afin d'atteindre des unités de gestion de taille suffisante permettant une plus grande prise en compte de la biodiversité forestière (ex : îlots de vieux bois, îlots de sénescence, diversité des essences) et de dégager un revenu suffisant pour la financer. Tenir compte du retour d'expérience de l'outil ECAIR développé à Aillianville, Viéville, Fonville et Voisey (Haute-Marne). Aider le CD52 à poursuivre ses efforts		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u>	<u>Pilotes :</u>	

<p>% des surfaces en ilots de vieux bois en forêt privée Nombre de plan simple de gestion</p>	<p>CRPF</p>
<p><u>Cible(s)</u> 1 % d'ilots de vieux bois Augmentation du nombre de plan simple de gestion</p>	<p><u>Acteurs pressentis :</u> DRAAF, Département 52, réseau associatif</p>

Conforter l'intégration du réseau d'aires protégées dans les territoires

Mesure 10 : Mieux intégrer les aires protégées dans les différentes politiques publiques et dans les projets de territoire

Action 75 : Prise en compte des aires protégées dans le SRADDET		
Espaces concernés : Ensemble des aires protégées sauf PNR et convention internationale	Échelle : Régionale	Avancement : Action en cours
Description : Actualiser la prise en compte du réseau des aires protégées dans le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (trames vertes et bleues), pour l'intégration des enjeux de cohérence écologique		
Indicateur(s) de suivi : % des aires protégées dans les cartes de cohérence écologique du SRADDET	Pilotes : Région	
Cible(s) 100 % aires protégées ciblées	Acteurs pressentis : Acteurs du territoire	

Action 76 : Sensibilisation des communes Natura 2000		
Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Régionale	Avancement : Action en cours
Description : Action de sensibilisation/formation des communes N2000 via le réseau des instructeurs d'autorisations d'urbanisme : enjeux du réseau Natura 2000 et du ou des sites présent(s) sur leur territoire en particulier, attendus des EI N2000...		
Indicateur(s) de suivi : Nb de webinaire ou formation organisée /an	Pilotes : DDT / Région	
Cible(s) 1 webinaire / formation organisée	Acteurs pressentis :	

Action 77 : Prise en compte des aires protégées dans les documents d'urbanisme		
Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Régionale	Avancement : Action en cours

Description : Améliorer la prise en compte des espaces protégés ou en projet dans les documents d'urbanisme : porter à connaissance, incitation des collectivités à mettre en cohérence les règlements écrits et graphiques des documents d'urbanisme (enjeux de protection des sites, règlements, connectivité du réseau d'aires protégées via la déclinaison locale de la TVB).	
Indicateur(s) de suivi : Reprise du porter à connaissance	Pilotes : DDT
Cible(s) Porter à connaissance amélioré Couche SIG des projets d'aires protégées transmises aux DDT	Acteurs pressentis : PNR

Action 78 : Accompagner et valoriser les élus impliqués

Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Régionale	Avancement : Action nouvelle
Description : Mettre en place des actions d'accompagnement (échanges, formations, etc.) et de valorisation des élus impliqués dans les aires protégées au niveau régional. Outils : plateforme biodiversité GE, fiches élus...		
Indicateur(s) de suivi : Nb de journées échanges	Pilotes : Collectif régional	
Cible(s) 1 webinaire par an	Acteurs pressentis : PNR, têtes de réseau EEDD, réseau associatif	

Action 79 : Accompagner les élus présidents de COPIL

Espaces concernés : Natura 2000	Échelle : Régionale	Avancement : Action nouvelle
Description : Afin de faciliter le portage de la politique Natura 2000 et son appropriation territoriale, définir et mettre en œuvre des actions d'accompagnement des élus pour développer leur implication en tant que présidents de COPIL. Outils : plateforme biodiversité GE, fiches élus...		
Indicateur(s) de suivi : Nb de journées échanges	Pilotes : DREAL/DDT/ Région	
Cible(s) 1 webinaire par an	Acteurs pressentis : CEN, Tête réseaux EEDD, réseau associatif, PNR	

Action 80 : Mieux impliquer les élus sur le territoire du PNRBV

Espaces concernés : PNRBV	Échelle : Locale	Avancement : Action en cours
Description :		

Mieux impliquer les élus du territoire du PNRBV en animant un réseau des présidents de COPIL Natura 2000 du PNRBV et en mettant en place un réseau des élus d'aires protégées au sein du PNRBV	
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb de journées échanges	<u>Pilotes :</u> PNRBV
<u>Cible(s)</u> 1 rencontre / an	<u>Acteurs pressentis :</u>

Action 81 : Chartes de PNR ambitieuses concernant la préservation du patrimoine naturel

<u>Espaces concernés :</u> PNR	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Inciter les PNR à l'élaboration de chartes ambitieuses au regard de la mission de préservation du patrimoine naturel qui leur est conférée et améliorer à la prise en compte des chartes dans les plans, programmes et autorisations données par les services de l'État.		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Surface en protection forte au sein des PNR Nbre de sensibilisation des services instructeurs	<u>Pilotes :</u> Région, DREAL, DDT	
<u>Cible(s)</u> Augmentation de la surface sous protection forte 1 campagne de sensibilisation	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Mesure 11 : Favoriser et accompagner les citoyens dans l'action et dans la gouvernance des aires protégées

Action 82 : Encourager les initiatives citoyennes

Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Régionale	Avancement : Action en cours
Description : Encourager et valoriser les initiatives citoyennes de contribution à la création, à la gestion et à la préservation des aires protégées (ou d'outils territoriaux contribuant à la protection de la biodiversité), dans une logique de contribution au renforcement du réseau d'aires protégées visant les zones à restaurer et à protéger par des initiatives citoyennes).		
Indicateur(s) de suivi : Nombre de chantiers nature diffusés via la plateforme biodiversité	Pilotes : Gestionnaires d'aires protégées	
Cible(s) Augmentation du nombre de chantiers 1 page créée sur la plateforme sur les dynamiques participatives	Acteurs pressentis : CEN, PNR, Région, réseau associatif	

Action 83 : Développement des projets d'ancrage territorial

Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Régionale	Avancement : Action en cours
Description : Favoriser le développement de projets d'ancrage territorial sur les aires protégées		
Indicateur(s) de suivi : Nombre d'aires protégées qui mettent en œuvre des projets d'ancrage territorial	Pilotes : Gestionnaires d'aires protégées	
Cible(s) Augmentation du nombre de projets	Acteurs pressentis : Région	

Action 84 : Une commune – un espace de nature

Espaces concernés : Espaces naturels communaux	Échelle : Régionale	Avancement : Action nouvelle
Description : Inciter chaque commune à identifier et préserver un espace de nature. Cet espace de nature pourra éventuellement intégrer un réseau d'aires protégées (ENS, sites CEN, APPB...) selon critères. Identifier un réseau d'acteur susceptibles de les accompagner dans cette démarche		
Indicateur(s) de suivi : Nbre de communes ayant identifié un espace de nature à préserver	Pilotes : Communes , Région, Départements , DREAL, DDT, PNR	

<u>Cible(s)</u> 1 webinaire de sensibilisation aux Aires Protégées 1 réseau d'acteur identifié	<u>Acteurs pressentis :</u> Associations, CEN
---	---

Action 85 : Actions culturelles dans les espaces protégés

<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Renforcer les actions culturelles dans les espaces protégés en veillant au respect des enjeux de quietude		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb d'actions culturelle organisées	<u>Pilotes :</u> Gestionnaires d'aires protégées	
<u>Cible(s)</u> Augmentation du nombre d'actions culturelles	<u>Acteurs pressentis :</u> Animateurs Natura 2000	

Action 86 : Développer le bénévolat et le service civique

<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Développer le bénévolat et le service civique dans les aires protégées en lien avec l'action E05 du Life biodiv'Est		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb de structures impliquées Nb de bénévoles / services civiques (voir fiche Life)	<u>Pilotes :</u> CENA	
<u>Cible(s)</u> 1 Etat des lieux Augmentation du nombre de bénévole (voir fiche Life)	<u>Acteurs pressentis :</u> Gestionnaires d'aires protégées, DDT, réseau associatif	

Mesure 12 : Faire des aires protégées les lieux privilégiés de la connexion de la société à la nature

Action 87 : Créer des aires éducatives

Espaces concernés : Aires protégées (hors zones de protection forte)	Échelle : Régionale	Avancement : Action en cours
Description : Créer 50 aires éducatives ; outils contribuant à la protection des écosystèmes et se trouvant souvent au sein d'aires protégées (hors aires protégées sous protection forte) en s'appuyant sur le réseau des maisons de la nature. Lien avec l'action E04.2 du Life Biodiv'Est		
Indicateur(s) de suivi : Nombre d'aires éducatives créées	Pilotes : OFB	
Cible(s) 50 aires éducatives créées	Acteurs pressentis : AE (classes d'eau), Gestionnaires d'aires protégées, OFB, PNR, Ariena, LorEEN, Graines Champagne ardenne, réseau associatif	

Action 88 : Mobiliser les aires protégées pour les événements : fête de la nature...

Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Régionale	Avancement : Action nouvelle
Description : Mobiliser les aires protégées de manière coordonnée pour une participation active aux événements ciblés : fête de la nature, fête de la science, journée du patrimoine, jour de la nuit, un espace protégé près de chez vous, entretiens de la biodiversité, semaine de la biodiversité, journée mondiale des zones humides		
Indicateur(s) de suivi : Nombre de manifestations proposées par les aires protégées pour les différents événements	Pilotes : Gestionnaire d'aires protégées	
Cible(s) Augmentation du nombre de manifestations	Acteurs pressentis : DREAL, Région, DDT, réseau associatif, PNR	

Renforcer la coopération internationale pour enrayer l'érosion de la biodiversité

Mesure 14 : Conforter la coopération internationale et la place des aires protégées françaises dans les réseaux internationaux

Action 89 : Évoquer le plan d'actions dans les commissions internationales

Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Régionale	Avancement : Action nouvelle
Description : Instaurer des échanges sur la stratégie aires protégées dans les instances internationales existantes (le groupe d'experts « Écologie et protection de la nature » de la conférence du Rhin supérieur, le groupe biotope de la CIPPR et le groupe environnement de la Grande Région (France, Belgique, Luxembourg, Sarre, Palatinat)		
Indicateur(s) de suivi : Rencontres sur la SAP dans les instances internationales	Pilotes : DREAL	
Cible(s) au moins 3 rencontres	Acteurs pressentis :	

Action 90 : Projets transfrontaliers

Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Locale	Avancement : Action nouvelle
Description : Pour les projets situés à proximité de la frontière, instaurer un dialogue avec le pays limitrophe pour éventuellement faire émerger un projet transfrontalier		
Indicateur(s) de suivi : Nb de projets transfrontaliers initiés	Pilotes : DREAL, Région, DDT, ONF	
Cible(s) 1 projet transfrontalier en discussion	Acteurs pressentis :	

Action 91 : Mettre en œuvre le programme d'actions de la réserve de biosphère du Pays de Sarrebourg		
<u>Espaces concernés :</u> Réserve de biosphère	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Mettre en œuvre le programme d'action de la réserve de biosphère du Pays de Sarrebourg		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb d'actions engagés Nb d'actions achevées	<u>Pilotes :</u> Pays de Sarrebourg	
<u>Cible(s)</u> 100 % des actions mises en œuvre	<u>Acteurs pressentis :</u> DREAL	

Action 92 : Poursuivre le programme LIFE Connexions		
<u>Espaces concernés :</u> Natura 2000 et RNN	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Poursuivre le projet LIFE « Connexions » visant la restauration de la biodiversité sur 500 hectares de pelouses, de prairies et de forêts humides de part et d'autre de la frontière franco-belge et concernant le site Natura 2000 « Pelouses et milieux cavernicoles des vallées de la Chiers et de l'Othain, buxaie de Montmédy » et la RNN de la Pointe de Givet		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Surface restaurée dans le Grand Est	<u>Pilotes :</u> CENL et CENCA	
<u>Cible(s)</u> Augmentation de la surface restaurée	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Action 93 : Poursuivre le programme INTERREG espèces en danger		
<u>Espaces concernés :</u> Réserve de biosphère	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Poursuivre le programme INTERREG « espèces animales en danger » au sein de la réserve de biosphère transfrontalière (Maculinea, chiroptères anthropophiles, écrevisses des torrents)		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre de sites écrevisses des torrents Surface favorables aux azurés préservés et restaurés	<u>Pilotes :</u> PRNVN, CENA	
<u>Cible(s)</u> Stratégie de conservation cohérente pour les 3 espèces dans la réserve de biosphère transfrontalière	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Action 94 : Etude transfrontalière pour la renaturation du vieux Rhin

<u>Espaces concernés :</u> RNN de Rhinau	<u>Échelle :</u> Locale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Poursuivre l'étude de faisabilité, menée dans le cadre d'un dispositif INTERREG, relative à la renaturation du Vieux-Rhin et de ses milieux alluviaux dans la réserve naturelle du Taubergiessen (Allemagne) et sur l'île de Rhinau (France)		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Avancement de l'étude	<u>Pilotes :</u> Région	
<u>Cible(s)</u> 1 étude de faisabilité	<u>Acteurs pressentis :</u> CENA, OFB, VNF, DREAL, AERM, ville de Rhinau, EDF	

Un réseau pérenne d'aires protégées

Mesure 15 : Consolider le financement des aires protégées

Action 95 : Élargissement du recours aux fonds européens

<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> A partir de 2023 renforcer le recours aux outils FEDER et FEADER pour le financement des aires protégées		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Montant des financements issus du FEDER et du FEADER	<u>Pilotes :</u> Région	
<u>Cible(s)</u> 100 % des fonds dédiée aux Aires Protégées utilisé dans le Grand Est	<u>Acteurs pressentis :</u> Gestionnaires avec accompagnement DREAL/Région, réseau associatif	

Action 96 : Fond d'avance de trésorerie

<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Étudier le développement d'un fond d'avance de trésorerie au profit des gestionnaires d'aires protégées recourant aux fonds européens pour financer des aires protégées		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Avancement de l'étude	<u>Pilotes :</u> Région	
<u>Cible(s)</u> 1 étude de faisabilité	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Action 97 : Aide au montage de dossiers financés par les fonds européens

<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Favoriser le montage des dossiers de projets financés sur fonds européens Lien avec l'action C04 du lifebiodiv'Est		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre de projets accompagnés par la cellule	<u>Pilotes :</u> Région	

(voir fiche Life)	
<p><u>Cible(s)</u></p> <p>Montage d'une cellule d'assistance technique de porteur de projet (voir fiche Life)</p>	<p><u>Acteurs pressentis :</u></p>

Action 98 :		
<p><u>Espaces concernés :</u></p> <p>Ensemble des aires protégées</p>	<p><u>Échelle :</u></p> <p>Régionale</p>	<p><u>Avancement :</u></p> <p>Action nouvelle</p>
<p><u>Description :</u></p> <p>Accompagner le financement des actions en faveur des aires protégées inscrites dans la SRB au travers du programme Life intégré Biodiv'Est</p>		
<p><u>Indicateur(s) de suivi :</u></p> <p>Nombre d'actions en faveur des aires protégées financés par le Life réalisées</p>	<p><u>Pilotes :</u></p> <p>Région</p>	
<p><u>Cible(s)</u></p> <p>9 actions mises en œuvre (C04, C05, C06, C07,C08,C13, E02, E04, E05)</p>	<p><u>Acteurs pressentis :</u></p>	

Mesure 16 : Accompagner un changement de paradigme au travers de la valorisation des services rendus par les aires protégées et de la mobilisation de l'ensemble de la société dans le financement des aires protégées

Action 99 :

<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Mobiliser les citoyens , les entreprises et les usagers au travers de dispositifs innovants permettant des cofinancements des aires protégées par des dons (ex : budget participatif).		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Montant des dons collectés	<u>Pilotes :</u> DREAL	
<u>Cible(s)</u> Au moins un dispositif de financement participatif testé	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Conforter le rôle des aires protégées dans la connaissance de la biodiversité

Mesure 17 : Faire bénéficier les gestionnaires d'aires protégées et les acteurs des territoires de la connaissance adaptée

Action 100 : Cohérence du réseau d'aires protégées

Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Régionale	Avancement : Action nouvelle
Description : Réaliser les diagnostics de la cohérence des réseaux d'aires protégées dans chaque écorégion du territoire et identifier les lacunes à combler.		
Indicateur(s) de suivi : Avancement de l'étude	Pilotes : Collectif régional	
Cible(s) Diagnostic de la cohérence du réseau à l'échelle de l'écorégion	Acteurs pressentis : réseau associatif, autres régions	

Action 101 : Evolution de la biodiversité dans les aires protégées

Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Régionale	Avancement : Action nouvelle
Description : Mesurer comment la biodiversité évolue dans les aires protégées (lien OGEB)		
Indicateur(s) de suivi : Nb de protocole de suivi mis en place Nb de rapport d'étude	Pilotes : Collectif Régional	
Cible(s) 1 protocole de suivi mis en place 1 premier rapport d'étude	Acteurs pressentis : Gestionnaires ou animateurs	

Action 102 : Diffusion des appels à projets de l'OFB

Espaces concernés : Ensemble des aires protégées	Échelle : Régionale	Avancement : Action en cours
Description : Assurer la diffusion des appels à projets portés par l'OFB et relevant des actions listées dans la mesure 17 du plan d'action 2021-2023 de la SAP :		

- Poursuivre les dispositifs d'appel à manifestation d'intérêt permettant d'apporter aux gestionnaires un appui méthodologique en matière de statistique pour la mise en place d'inventaires et de suivis.

- Poursuivre, pérenniser et développer les dispositifs d'appel à manifestation d'intérêt permettant de financer l'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion, pour mettre en réseau des sites avec un suivi harmonisé.

<p><u>Indicateur(s) de suivi :</u></p> <p>Nombre d'appel à projet diffusés</p>	<p><u>Pilotes :</u></p> <p>OFB</p>
<p><u>Cible(s)</u></p> <p>100 % des appels à projets diffusés</p>	<p><u>Acteurs pressentis :</u></p>

Mesure 18 : Faire des aires protégées des laboratoires d'études et de recherche appliquée contribuant à l'amélioration des connaissances sur la biodiversité, les services écosystémiques et les changements climatiques

Action 103 : Analyse des services écosystémiques

<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Dans le cadre d'une expérimentation, lancer dans une série d'aires protégées des programmes visant à analyser les services écosystémiques présents, et à les préserver, valoriser, et restaurer le cas échéant. Exemple : milieux forestiers et prairies dans le cadre du Life intégré Biodiv'Est. (action C07,C08)		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre d'études lancées Avancement des études	<u>Pilotes :</u> Collectif régional	
<u>Cible(s)</u> 1 rapport d'étude produit	<u>Acteurs pressentis :</u> Gestionnaires de RN, ONF, PNR	

Action 104 : Identifier un site pour tester le réensauvagement

<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Identifier un site permettant d'expérimenter le réensauvagement par l'introduction de grands herbivores dans de vastes espaces naturels		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Surface d'expérimentation identifiée	<u>Pilotes :</u> DREAL	
<u>Cible(s)</u> 1 site d'expérimentation identifié	<u>Acteurs pressentis :</u> PNR, Région, réseau associatif	

Action 105 : Participer au réseau de sites sentinelles

<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action en cours
<u>Description :</u> Participer aux programmes de surveillance terrestre avec un réseau de sites sentinelles pour le suivi et l'analyse de l'incidence des changements globaux.		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nb de sites sentinelles suivis	<u>Pilotes :</u> Gestionnaires d'aires protégées	
<u>Cible(s)</u>	<u>Acteurs pressentis :</u>	

Augmentation du nombre de sites sentinelles	
---	--

Action 106 :

<u>Espaces concernés :</u> Ensemble des aires protégées	<u>Échelle :</u> Régionale	<u>Avancement :</u> Action nouvelle
<u>Description :</u> Préparer, mettre en visibilité et actualiser un annuaire des compétences scientifiques/naturalistes au sein de chaque réseau d'aires protégées. Outils : pôle gestion prévu par le Life Biodiv'Est et plateforme biodiversité Grand Est (action E02)		
<u>Indicateur(s) de suivi :</u> Nombre d'acteurs recensés dans l'annuaire	<u>Pilotes :</u> CENL	
<u>Cible(s)</u> 1 Annuaire des compétence créé	<u>Acteurs pressentis :</u>	